

Choix d'université.

Par **rastignac33**, le **14/04/2012** à **18:27**

Bonjour.

je suis actuellement en L3 de Droit à l'université de Rouen. Je ne sais pas encore quel choix faire pour le Master 1 et l'université dans laquelle je le ferai.

Je suis intéressé par un Master 1 contentieux proposé à l'université de Rouen. Il est assez pluridisciplinaire (mais plus de droit privé quand même), et il est vraiment pensé pour la synchronisation avec l'IEJ et l'accès aux professions judiciaires ce qui m'intéresse beaucoup. le hic, c'est que je voudrais vraiment aller sur Paris pour le Master 1.

Est ce que quelqu'un a été dans une université parisienne proposant un tel M1 ou M1 ressemblant ? Après quelle université à Paris ? est ce que je ferais pas mieux de rester à Rouen, plutôt que d'avoir un M1 dans une université parisienne moyenne ? et à part Paris et Rouen, quelles sont les bonnes universités pour le Droit privé et le M1 contentieux ?

Je n'ai pas réussi à trouver d'information précise et je n'ai pas trouvé non plus de M1 comme celui proposé à Rouen, le Master contentieux judiciaires étant étiqueté souvent comme M2.

Sinon au cours de mes recherches j'ai vu qu'il était possible d'intégrer des M1 droit social. Cette matière m'intéresse pas mal. Mais est ce que choisir un tel master 1 n'est pas en quelque sorte s'enfermer dans une seule matière ? Dans l'optique d'exercer en tant qu'avocat le fait de faire un M1 contentieux ne laissera-t-il pas plus de choix à long terme ?

j'ai besoin de votre expérience sur ces quelques points entre lesquels j'hésite beaucoup. merci beaucoup pour votre aide !!